

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 353

Bibliographie: Publications féministes et d'intérêt féminin en langue française

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Deux jours plus tard, une grande conférence eut lieu le soir, sous la présidence de Mrs. Pethick Lawrence, qui rappela qu'en 1905, dans une situation analogue à celle d'aujourd'hui, on avait voulu mettre hors marché du travail les femmes mariées. Annie Kenney vint alors à Londres et commença à lutter pour l'émancipation politique des femmes; elle rappela, non sans ironie, que selon les circonstances et les besoins on réclamait ou on rejetait le travail des femmes. Pendant la guerre, n'avait-on pas vanté les mères de famille qui travaillaient, leur endurance... Mais, la guerre finie, on les fit partir des places bien payées.

Mrs. Wintringham, ancien membre du Parlement félicita la Conférence pour la sagesse de ses résolutions et regretta qu'après dix ans de travail commun, on en soit encore à considérer le chômage comme une affaire uniquement masculine. Comme femme de la campagne, elle est persuadée que dans les travaux agricoles on pourrait employer bien des femmes et que les femmes pourraient en partie résoudre les difficultés agricoles. Elle cita le Danemark qui, en cinquante années, avait transformé son agriculture et qui, maintenant, exporte au lieu d'importer.

Lady Astor, membre du Parlement, insista sur l'importance du travail des femmes dans la vie industrielle du pays, notamment dans les textiles, le tabac et les vêtements, où elles sont plus nombreuses que les hommes. Dans le blanchissage, par exemple, 90 % des travailleurs sont des femmes. Actuellement un grand nombre de femmes employées aux textiles ne pourraient plus y retourner; il faut donc leur ouvrir de nouveaux débouchés. Si le gouvernement ne peut s'en occuper, qu'il soutienne les associations bien placées pour prendre la chose en mains. Lady Astor encouragea les femmes à lutter pour faire reconnaître leur droit au travail, sans perdre de vue que leur participation économique était nécessaire. Et elle termina son discours en rappelant les grands succès féminins de l'année: aviation, golf, tir, traversée de la Manche, une jeune fille de 17 ans gagnant le prix du labourage, une autre obtenant un excellent rang dans un examen pour le service civil, etc.

Le Dr. Ivy Pinchbeck chercha les causes du chômage et indiqua que les différents gouvernements qui se sont succédé n'ont fait aucune étude scientifique de ces causes, ce qui aurait été pourtant la meilleure manière de les prévenir. Elle donne les statistiques de 1929:

1,22 % de femmes ont chômé pendant 12 mois;
20 % de femmes ont chômé pendant 6 mois;
30 % de femmes ont chômé pendant 3 mois;
50 % de femmes ont chômé moins de 5 mois.

Elle indiqua qu'une meilleure organisation de chaque métier aurait pu souvent empêcher le chômage; et que dans les travaux d'employées, le chômage frappe surtout les femmes au-dessous de 20 ans, parce qu'elles sont insuffisamment préparées, et au-dessus de 35 ans, car, à ce moment, si elles perdent leur travail, elles peuvent difficilement en retrouver un autre. Ce qu'il faut donc, c'est à la fois préparer les femmes et les diriger vers d'autres travaux.

Miss Anna Munro félicita la Conférence de ses travaux qui prouveront à quel point les femmes sont expertes à traiter ces questions, et elle manifesta la certitude que cette Conférence pourra aider utilement à résoudre les difficultés actuelles. Elle demanda aux femmes d'écrire aux ministres du Travail et de l'Agriculture, aussi bien qu'aux autorités locales, en insistant surtout sur la nécessité d'un plan qui permette aux femmes de trouver du travail.

Congrès et Conférences

I. R. I.

(Amsterdam, août 1931)

L'Association Internationale pour les Relations Industrielles (*International Industrial Relation Associations*), dont le titre se raccourcit par des initiales cabalistiques, nous annonce pour le 23 août 1931 un Congrès à Amsterdam, dont le programme sera consacré à l'important sujet de l'Organisation méthodique de l'activité économique. Il est indispensable, en effet, dans la période de désarroi économique que nous traversons, que des bonnes volontés compétentes se groupent pour étudier ces problèmes de premier ordre et les noms des orateurs déjà inscrits tels que MM. Edw. Filene (Boston), Albert Thomas (Genève), Max Lazard (Paris) Jos Chamberlain (Université de Columbia, New-York), etc. prouvent à quel point ce Congrès promet des débats de tout premier intérêt. S'adresser pour tous renseignements au siège de l'I.R.I., Javastraat, 66, La Haye.

(Du point de vue féministe, il est intéressant de noter la participation féminine aux travaux de cette Association: deux femmes (une Hollandaise et une Américaine) sont vice-présidentes, une autre secrétaire, et deux encore, dont Dr. Frida Wunderlich (Allemagne) bien connue dans nos milieux féministes, membres du Comité Exécutif. (Rééd.)

Conférence Internationale pour l'Enfance africaine

(Genève, 22-25 juin 1931)

Le mouvement international de la protection de l'enfance ne s'est guère jusqu'ici préoccupé de l'enfance africaine, dont le sort mérite pourtant le plus grand intérêt. En effet, le contact avec les Européens et leurs modes de vie et de travail, l'introduction de notre civilisation sont pour les populations africaines la cause de maux individuels et collectifs, et d'une désorganisation sociale familiale dont elles souffrent profondément. Il y a donc là un état de choses auquel il faut remédier dans l'intérêt de tous: aussi, depuis plusieurs années les dirigeants de l'Union Internationale de Secours aux Enfants, et particulièrement sa fondatrice, Eglantyne Jebb, se sont-ils préoccupés de cette situation et de l'obligation morale d'étendre l'activité de l'Union à cette catégorie d'enfants. La Conférence de juin prochain marquera la réalisation de ces préoccupations.

Avec une compréhension que l'on ne peut assez louer de la nécessité de ne pas charger trop le programme d'une Conférence si l'on veut qu'elle fasse œuvre utile, les organisateurs ont limité le champ de celle-ci aux quatre questions suivantes:

1. La mortalité et la mortalité infantile au point de vue pathologique (facteurs physiologiques de la mortalité infantile; prophylaxie et moyens de lutte).

2. La mortalité et la mortalité infantile au point de vue économique et social (influence des coutumes et de l'organisation sociale et économique sur la mortalité infantile avant et après la naissance, mesure de préservation, protection du premier âge).

3. L'éducation dans la mesure où elle prépare les enfants à la vie.

a) éducation générale,
b) éducation professionnelle,
c) préparation à la vie économique et domestique dans le milieu coutumier.

4. Les conditions générales du travail des enfants et des adolescents et la protection des enfants au travail.

Un comité d'honneur et un Comité d'organisation dans lesquels sont représentés les milieux les plus divers: Ministères des colonies, Missions protestantes, Missions catholiques, Croix-Rouges, Eglises, B.I.T., etc., président aux destinées de cette Conférence, sur laquelle l'Union Internationale de Secours aux Enfants, 31, quai du Mont-Blanc, Genève, donne dès maintenant tous les renseignements désirables.

Association Internationale de l'Habitation

(Berlin 1^{er}-5 juin 1931)

Cette Association, à l'organe officiel de laquelle sont empruntés les détails publiés plus haut sur les différents types de demeures pour familles ou pour femmes seules, tiendra à Berlin en juin un Congrès comportant également un voyage d'études, et dont le programme paraît fort intéressant: importance sociale actuelle et future du problème économique de l'habitation; les petits logements à prix abordables pour locataires à ressources minimes; l'inspection du logement (contrôle et entretien), etc. Des visites sont prévues aux logements construits à Berlin depuis la guerre pour parer à la crise; puis dans différentes villes, telles que Breslau, Prague, Dresde, Leipzig, Halle, etc., qui ont toutes des créations intéressantes à faire voir en matière de logements modernes. Parmi les noms des membres du Comité du Congrès, nous relevons ceux de Dr. Elisabeth Luders, de Dr. Alice Salomon, la première devant présenter le rapport général sur la question de l'inspection du logement.

(Le siège de l'A.I.H. est à Francfort s-M. Hansaallee, 27).

Ecole d'été de l'Open Door

L'Open Door International, dont nous avons eu souvent l'occasion de mentionner les démarches en matière de législation sur le travail féminin, nous prie d'annoncer son Cours de Vacances (Ecole d'été), qui aura lieu du 24 au 29 août de cette année à Sigtuna (Suède). Pays ravissant et remarquablement intéressant, à voir le programme illustré que nous avons sous les yeux de ce Cours de Vacances, auquel seront traités et discutés les sujets suivants: *Jusqu'à quel point ses fonctions physiologiques affectent-elles la femme en tant que travailleuse; la femme productrice à travers les âges; la philosophie du féminisme; la position des femmes dans les syndicats; le contrôle légal du mari ou d'un parent sur le droit d'une femme au travail, ou sur son salaire; travaux dangereux; travail de nuit; les femmes et l'agriculture; le portage des poids lourds*, etc. Les principales conférencières seront Mmes E. Abbott (Grande-Bretagne), Louise de Craene (Suède), Olga Essig (Allemagne), Ada Nilsson (Suède), Marcelle Renon (Belgique) Lily van der Schalk (Hollande), Winifred Le Sueur (Grande-Bretagne), Anna Westergaard (Danemark). On peut demander des renseignements et programmes au Siège social de l'O.D.I., 3, Idlesleigh House, Caxton Street, Londres, S.W. 1, ou à son Bureau de Genève, 67, avenue Wendt, Servette.

A travers les Sociétés

Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale.

Malgré sa date très rapprochée des vacances de Pâques, l'Assemblée de printemps du Cartel genevois H.S.M. a réuni le 10 avril un bon nombre de délégués de ses 49 Sociétés affiliées, deux nouvelles sociétés (l'Asile de la Pommière et l'Ecole d'Etudes sociales pour femmes) étant venue accroître le total respectable des adhésions à cette grande Fédération d'hygiène sociale et morale.

Deux communications intéressantes figuraient à l'ordre du jour: la première par M. Laravire sur les «Petites Familles», cette excellente institution de placement pour enfants devant être soustraits à leur milieu familial, et qui remplace si avantageusement l'orphelinat ou l'asile, comme le prouvent toutes les expériences faites en ce domaine en France, en Belgique, et dans certains cantons suisses, Genève ne connaissant pas encore ces «Petites Familles» méthodiquement organisées, le Cartel étudie la possibilité de leur création, qui répondrait certainement à un besoin. Les délégués ont entendu ensuite M. H. Dubois, directeur de l'Office social, qui a apporté d'intéressantes précisions sur l'effort actuellement accompli à Genève en faveur du logement bon marché pour familles nombreuses ceci en application de la loi votée le 12 mai 1929: près de 700 logements vont pouvoir être mis, selon des dispositions exactement stipulées par le règlement du Conseil d'Etat, à la disposition des très petites familles, et ceci naturellement dans les meilleures conditions d'hygiène et de salubrité. Que tout ne soit pas encore parfait, comme l'ont relevé certains délégués, que le nombre de pièces imposé proportionnellement au nombre des membres de la famille soit une charge pour la ménagère, que ces logements neufs soient dans certains cas des boîtes sonores, que le fait de leur situation hors de ville constitue une complication pour leurs habitants, cela est certain, et des améliorations pourront être apportées encore à ce système; mais il n'en reste pas moins que Genève vient de réaliser une expérience intéressante en matière de politique du logement.

La séance avait débuté par un rapport très nourri présenté par Mlle Gourd, présidente du Cartel, sur l'activité du Bureau directeur durant ces mois d'hiver, activité qui a porté aussi bien sur des questions de moralité publique (lutte contre les stupéfiants, nudisme, bains de soleil, concours de beauté: rappelons ici la campagne au sujet de la fameuse Miss Switzerland!) que de politique du logement justement (Cités-jardins, inspection des logements) ou d'ordre social (régime pénitentiaire, conditions du travail, etc.). Le Bureau s'est intéressé également à la réforme de la censure des cinémas, en étudiant de très près la situation à Genève, où il n'existe pratiquement pas de censure, et les améliorations qui pourraient être apportées à ce régime en coordonnant les efforts qui se font à travers la Suisse; et a renouvelé des démarches précédemment faites au sujet de l'enseignement sexuel dans les établissements d'instruction secondaire de jeunes gens, comme au sujet de l'interrogatoire par des femmes de fillettes impliquées dans les affaires de mœurs, et a décidé de mettre à l'étude la création d'une consultation prénuptiale, comme il en fonctionne à Lausanne sous les auspices du Cartel romand H. S. M. Sans donc remplacer ou doubler l'activité d'aucune de ses Sociétés affiliées, il veut donner lui un champ de travail très vaste et fécond, où lui permettent d'agir d'une part sa neutralité absolue en matière politique et confessionnelle, et d'autre part le fait que, représentant vu le nombre de ses membres, une partie importante de l'opinion publique, il peut exercer une influence appréciable en faveur de toutes les questions qui figurent à son programme.

Union des Femmes de Genève.

Après les quelques jours d'arrêt des vacances de Pâques nos activités diverses viennent de reprendre un nouvel élan:

Le bureau de placement (ouvert le lundi et le jeudi, de 10 heures à midi) place les personnes cherchant un travail de quelques heures par jour: secrétaires, lectrices, dames de compagnie, femmes de ménage, etc. Le bureau d'adresses accomplit chaque matin divers travaux à la main et à la machine: circulaires, convocations, traductions, copies, etc. Le Secrétariat des Intérêts féminins, le lundi et le samedi de 17 à 18 h. et le jeudi de 10 h. à midi, donne, comme son nom l'indique, des renseignements sur la vie féminine et le développement de la femme. Le cours de raccommodages pour chômeuses réunit le mardi de 15 à 17 h. des personnes désireuses d'apprendre à coudre; enfin la Société de couture, l'Ouvroir et le Comité des Vacances pour mères de famille sont en pleine activité. De son côté, le Comité prépare avec entrain la «Journée de la Femme» du 10 mai.

R. B.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 18 avril:

GENÈVE: Soroptimist-Club, Hôtel de Genève, rue du Mont-Blanc, 20 h.: Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invités. (Grâce à la générosité de Mme Ehinger propriétaire de l'hôtel et membre du Club, la moitié du prix du repas sera versée à la caisse des voyages.) Concert organisé par Mlle Collet, membre du Club, directrice-gérante de la maison d'instruments de musique Ch. Berguer.

Mardi 21 avril:

GENÈVE: Secrétariat de la S.d.N., 11 heures: Ouverture de la X^e session du Comité de la traite des femmes et des enfants. À l'ordre du jour: rapports divers; suppression de la limite d'âge dans la Convention de 1921 contre la traite; sanctions contre les personnes vivant des gains immoraux des femmes; police féminine; étude des lois et règlements propres à protéger l'ordre et la santé publiques contre les dangers de la prostitution; protection des jeunes femmes artistes; rapatriement des prostituées étrangères; assistance aux femmes sortant de prison; publications obscènes; etc., etc. Séances généralement publiques.

Lundi 27 avril:

GENÈVE: Lycéum-Club, 1, rue des Chaudronniers, 20 h. 30: *Comment une crise économique s'enracine dans les faits de chaque jour*, causerie avec projections lumineuses, par Mme L. Feyler (London School of Economics and Political Science). Entrée libre.

Jeudi 30 avril:

LA CHAUX-DE-FONDS: Amphithéâtre du collège primaire, 14 h. précises: Assemblée générale de printemps du Cartel romand H.S.M. Ordre du jour: 1. Comptes; 2. Enquêtes sur l'alimentation populaire; Dr. Arthur; 3. Création d'une Commission d'études des questions alimentaires; 4. Le Dispositif de consultation prénuptiale de Lausanne; 5. Cocktail; Dr. H. Revilliod; 6. Oeuvres d'hygiène sociale et morale à la Chaux-de-Fonds; 7. Divers; 8. Inauguration de l'exposition itinérante d'alimentation rationnelle à la Chaux-de-Fonds. Invitation pressante aux délégations des groupes du canton de Neuchâtel et du Jura bernois.

Publications féministes et d'intérêt féminin en langue française

en vente à l'administration du *Mouvement Féministe*, 14, rue Micheli-du-Crest, Genève. Il ne sera tenu compte que des commandes envoyées directement à cette adresse, et dont le montant, frais de port inclus, aura été versé au compte de chèques postaux du *Mouvement*, No 1. 943.

Prière, en calculant les frais de port, de tenir compte du poids des imprimés à expédier.

La question du *suffrage féminin en Suisse*, 1 brochure de documentation comprenant des articles de Mmes et M. Aneller, J. Merz, A. Hänni, Agnès Debrüt-Vogel, A. Gillibert-Randin, Marie Schittowsky, Elisa Strub, G. Gerhard, Dora Staudiger et Emilie Gourd. L'ex.: 1 fr.; pour toute commande de 20 ex. et plus: 60 cent. l'ex.

Le vote des femmes: quelques renseignements et quelques réflexions, 1 courte brochure illustrée de propagande: 15 ct.; pour toute commande de 20 ex. et plus: 12 cent. l'ex.

A. LEUCH-REINECK: *Le féminisme en Suisse* (édition française d'une des monographies de la Saffa). 1 vol.: 3 fr.

Dr. Marg. BERNHARD: *La situation actuelle du suffrage féminin d'après des rapports de quatre pays du monde*, 1 brochure: 1 fr.; pour toute commande de douze exemplaires et plus: 50 ct. l'ex.

EMILIE GOURD, J. VUILLIOMENET et L. DE ALBERTI: *Le Suffrage des femmes en pratique* (dernière édition 1926): 25 ct.; pour toute commande dépassant 10 ex.: 20 ct. l'ex.

REINE DEUTSCH: *Vingt-cinq ans de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des femmes (1904-1929)*, 1 brochure illustrée: 50 ct.; pour une commande de plus de 12 ex.: 20 ct. l'ex.

Rapport du Congrès de Berlin (1929), 1 fort volume de 475 pages, texte français, allemand et anglais: 5 fr.

Jus Suffragii (*Nouvelles suffragistes internationales*), organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des Femmes, texte anglais et français, illustré. Le No: 60 cent. Abonnement: 7 fr. 50.

MARG. EVARD: *La femme suisse éduquée dans la famille, l'école et la société*. (Monographie de la Saffa). Prix: 1 fr.

ELISABETH ZELLWEGER: *Histoire et développement de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses*, 1 brochure: 90 cent.

L'Europe suffragiste, carte postale illustrée: 1 cent. 1 fr.

Carrières féminines, 1 brochure, éditée par l'Office suisse des professions féminines, avec couverture illustrée: 50 cent.

Monographies de *carrières féminines*, éditées par l'Office suisse des professions féminines (la femme aviculteur, la modiste, la coiffeuse, la tailleur pour petits garçons, la gilette, la corsetière, l'infirmière pour aliénés, la Froebienne, la maîtresse d'école ménagère, l'enseignement des branches commerciales, l'auxiliaire des services postaux, la courtépoinrière, la céramiste, la maîtresse professionnelle, la gouvernante de maison, la garde-malades, la coiffeuse de paraplous, la laborantine, la droguiste, la gymnaste médicale): 90 cent. la monographie.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE